

Bulletin de la Paroisse française de Thoune

Contact



Mai 2026

63^{ème} année

A noter:



Notre voyage de paroisse aura lieu du 25 au 28 juin à Dijon pour des excursions en car dans le Nord de la Bourgogne.

Monsieur Lantz nous donne déjà quelques informations en page 10 et attend dès que possible votre pré-inscription.



Mercredi 20 mai :Agora

Ina Baumgartner vient nous présenter trois témoignages sur le thème : « Savons-nous ce qui nous attend après la mort ? » (thème particulièrement d'actualité à notre âge !).



Nous sommes toujours heureux de recevoir des textes pour notre journal. Pour le numéro de juin 2026, veuillez les transmettre au plus tard le 4 mai 2026 auprès de Pierre Charpié. Merci à vous.

Le mot de notre pasteur

Mai, la célébration de l'Ascension

La toute fin de l'évangile de Matthieu nous relate les dernières paroles que Jésus adresse à Ses disciples, et cela juste avant d'être élevé au ciel. On pourrait penser que ces ultimes mots pour les Siens vont revêtir une certaine nostalgie, pourtant il n'en est rien. Au contraire Il les envoie vers les chemins de l'évangélisation, pour qu'ils témoignent de tout ce qu'il s'est passé de Sa naissance jusqu'à Sa résurrection, et encore durant les quarante jours qui ont suivi et qui ont vu Ses différentes apparitions de Ressuscité. Désormais le monde doit connaître le plan de Dieu pour toute l'humanité, Sa grâce faite d'Amour et Son salut qui permet à chacun, s'il le veut, de vivre de la présence divine et de s'acheminer vers la réalité de la résurrection à laquelle nous sommes tous promis.

Pour reprendre à leur compte l'annonce du salut il faudra encore que les disciples attendent une dizaine de jours pour recevoir la puissance du Saint-Esprit, et ce sera la Pentecôte ! Dès lors, chargés de mission au moment de l'Ascension du Seigneur, les disciples changent de nom en prenant celui d'apôtres, ce qui signifie qu'ils sont devenus des « envoyés » officiels.

Au moment de les quitter, Jésus avait donné cet ordre aux disciples : « Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint - Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit ». A cela Il ajouta : « Et voici, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde ». Voilà justement l'annonce de la Pentecôte !

La mission qu'ont reçue les disciples va jusqu'à nos jours. Tout ce temps de l'Eglise que nous vivons et que nous partageons, reste le temps de la mission que le Christ a confiée aux douze. C'est toujours le rôle de l'Eglise d'affirmer la grâce et l'amour de Dieu pour une humanité qui a pris ses distances face à la réalité du Royaume des cieux. Elle se doit de faire connaître les dangers du pouvoir, de l'avoir et du savoir qui pervertissent l'homme et lui fait accroire qu'il est comme Dieu - ce fut bien la tentation à laquelle succombèrent Adam et Eve au commencement des temps ! L'annonce de l'Evangile

doit rectifier le tir. Alors ceux qui l'ont compris sont appelés à recevoir le signe de leur adhésion à cette nouvelle vision de la vie en recevant le baptême. A ce stade-là, tout n'est pas encore joué, encore faut-il apprendre des témoins les précédant le « maniement » des armes de la foi. C'est un apprentissage qui va durer aussi longuement que nous vivons ! Car il s'agit de conserver envers et contre tout les règles de la vie nouvelle reçue du Seigneur, malgré et surtout face à l'infinie prétention de notre monde quant à sa philosophie du pouvoir, de l'avoir et du savoir, dont nous sommes abreuvés jour après jour.

Mais je suis, nous dit-Il, avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde ! Telle est notre force, telle est notre espérance, telle est notre foi !

L'on dit volontiers qu'en mai, il faut faire ce qu'il nous plaît, alors pourquoi ne pas choisir au jour le jour le plaisir de dire notre reconnaissance à Dieu en nous chargeant personnellement de Sa mission ?...

C'est un vœu pieux, mais pas irréalisable !

Votre pasteur, Jacques Lantz

* * * * *

Les collectes du mois de mai sont destinées à :

3 mai : ACAT pour un monde sans torture.

L'ACAT-Suisse est une association basée à Berne. Elle s'engage pour un monde sans torture ni peine de mort. Elle lutte également contre les disparitions forcées. L'ACAT-Suisse mène des actions pour des personnes concernées ainsi que des activités de plaidoyer.

L'accent est mis sur la dignité de tous les êtres humains, indépendamment de toute idéologie, religion, ethnie ou autre particularité, et indépendamment des éventuels crimes dont ils sont accusés.

ACAT-Suisse est l'abréviation de «Action des chrétiens pour l'abolition de la torture». De nombreux membres de l'ACAT s'engagent par motivation chrétienne pour la dignité humaine et la vision d'un monde sans torture ni peine de mort. Certains portent cette préoccupation aussi dans leurs prières.



En tant qu'organisation non gouvernementale, l'ACAT-Suisse est indépendante de tout État, de tout parti politique et de toute institution religieuse.

L'ACAT-Suisse fait partie du réseau international des ACAT. Celui-ci est présent dans environ 30 pays et représenté auprès d'instances telles que l'ONU et le Conseil de l'Europe.

24 mai : DM Echange et Mission

DM est une association basée à Lausanne (Suisse). Ses membres sont les Églises membres de la Conférence des Églises réformées romandes (CER). Chaque Église membre a des délégué.es au Synode missionnaire (assemblée générale).

EERF - Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg

EERV - Eglise évangélique réformée du canton de Vaud

EPG - Eglise protestante de Genève

RefBeJuSo - Eglises réformées Berne-Jura-Soleure

EREN - Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel

EREV - Eglise réformée évangélique du Valais

CERFSA - Conférence des églises réformées de langue française en Suisse alémanique

Par l'échange de personnes et le soutien à des projets, l'association DM s'engage pour l'agroécologie, l'éducation et le vivre ensemble avec les Églises protestantes en Suisse et dans le monde.



Dans le domaine de l'agroécologie, l'association est partenaire de projets situés dans une quinzaine de pays (essentiellement en Afrique) qui visent à sensibiliser la population et à susciter de nouveaux comportements de consommation et de production en promouvant notamment le commerce équitable.

Agroécologie

Depuis la Seconde Guerre mondiale, le nombre de personnes qui ont faim a diminué en pourcentage mais pas en chiffres absolus, en raison notamment de la croissance démographique mondiale. De plus, le système alimentaire mondial actuel est caractérisé par plus d'un tiers des pays à revenu faible ou moyen touchés par le double fardeau de la malnutrition : la sous-alimentation et l'obésité. Enfin, les habitudes actuelles de consommation alimentaire ont un impact environnemental négatif considérable et ce tout au long de la durée de vie des produits (production, transport, distribution, consommation).

DM facilite la transition des systèmes alimentaires vers plus de durabilité grâce à la promotion d'une agriculture agroécologique et au soutien à sa mise en œuvre. Les voyages de sensibilisation, les séjours à l'étranger ou les collaborations à distance créent également des opportunités d'apprentissage en échange permettant de sensibiliser les populations du Nord comme du Sud à une citoyenneté mondiale en matière alimentaire (adoption de comportements de production et de consommation responsables). En Suisse aussi, les Églises et organisations partenaires de DM ont un enracinement fort dans les milieux ruraux où elles jouent un rôle important de sensibilisation.

**Interlaken, Langnau
Et Frutigen :**

**Dorénavant culte unique à la chapelle
de Thoue pour les membres de la
communauté française, qui sont
cordialement invités.**

Les personnes de langue française qui
souhaitent la visite du pasteur, sont
priées de s'annoncer chez lui, **tél.
078/919 62 42**. Si M. Jacques Lantz
n'est pas atteignable, **le numéro
d'urgence 079 368 80 83** vous relie
avec un membre du conseil de paroisse
qui vous mettra en contact avec un
pasteur.



VOYAGE PAROISSIAL EN BOURGOGNE du jeudi 25 juin au dimanche 28 juin.

En 2014, c'est à Dijon que nous avons déposé nos valises. Cette ville nous a permis de découvrir ses richesses et ses beautés. Cette année, je vous propose un retour en Bourgogne, mais tout en rayonnant à partir d'un point fixe : Dijon.

Dans la partie nord de cette contrée il y a encore de très belles découvertes à faire. Au programme je vois des promenades dans des jardins merveilleux, certaines visites de châteaux ou de petites bourgades typiques. Et en passant, pourquoi pas, l'une ou l'autre église pour édifier notre spiritualité, mais pas trop n'ayez crainte ! La Bourgogne est un pays très riche par son histoire et cela nous fera du bien de nous plonger dans son passé.



Le bourg médiéval de Noyers

Il est bien entendu que nous garderons un rythme de promenade tout à fait adéquat aux possibilités et aux désirs de chacun. L'essentiel est que nous ayons tous beaucoup de plaisir ! Le programme définitif vous sera communiqué avec le bulletin d'inscription dans le Contact du début juin.

Dans l'espoir que vous serez alléchés par ce voyage je vous dis à bientôt

Jacques Lantz

CONTE AFRICAIN

Les deux frères

(Une histoire qui commence mal mais qui fini bien : le gentil est récompensé et le méchant est puni)

Il était une fois un pauvre homme qui avait deux fils. Il était si pauvre qu'il n'arrivait plus à les nourrir, de sorte qu'un jour il leur dit : "Mes fils, vous êtes grands à présent, et comme je n'ai pas les moyens de vous entretenir, il faut partir de votre côté et vous débrouiller seuls".

Ayant ainsi parlé, il leur donna à chacun douze quignons de pain de la taille d'un poing et un morceau de viande et les garçons partirent. Après avoir marché peu de temps, l'aîné dit à son frère : "Viens, reposons nous un instant et mangeons un morceau. Nous mangerons ta nourriture en premier, ensuite la mienne. Tu es plus petit et plus faible et tu seras vite fatigué si tu dois porter toute cette nourriture".

Ils mangèrent donc la part du plus jeune et au bout de quelques jours ils avaient mangé tout son pain et toute sa viande. Alors le plus jeune, lorsqu'il eut faim, se tourna vers l'aîné et dit :

"Donne-moi un peu de ton pain et de ta viande : nous avons mangé toute ma part."

"Jamais de la vie. Je ne te donnerai rien." répondit le frère aîné.

"Mais tu m'avais promis que nous mangerions tous les deux ta nourriture après avoir mangé la mienne," dit le jeune frère d'un air surpris.

"Ce que j'ai dit tient toujours," dit l'aîné d'un ton cassant. "Je te donnerai quelque chose à manger, mais à condition que tu me donnes ton oeil"

Son jeune frère pleura et l'implora, mais en vain, et il finit par lui dire : "Bien, prends mon oeil alors ..."

L'aîné arracha l'oeil avec son couteau et lui donna un morceau de pain. Puis ils continuèrent tous deux leur chemin.

Le plus jeune ne cessait de gémir, sa blessure le faisant souffrir et il avait encore faim. Le morceau de pain qu'il avait reçu en échange

de son oeil n'avait pu apaiser sa fringale. Lorsque son frère s'arrêta et s'assit pour faire un repas, il ne put y tenir et le supplia une fois encore :

"S'il te plait, frère, donne-moi quelque chose à manger sur ta part. Tu m'as seulement donné un petit morceau de pain contre mon oeil et j'ai toujours faim."

"Je te laisserai manger, mais à la condition que tu me donnes ton autre oeil, " répondit cruellement son frère.



Que pouvait faire le jeune garçon ? Il avait beau supplier et implorer, le frère aîné resta inflexible. Il décida, à la fin, qu'il valait mieux être aveugle que de mourir de faim.

"Bien, prends aussi mon autre oeil alors," dit-il.

Le frère aîné arracha le second oeil avec son couteau. puis sans le moindre signe de pitié pour le plus jeune qui se tordait par terre de douleur, il empaqueta sa viande et son pain sans en donner une miette comme il l'avait promis et partit sans lui. Son jeune frère l'appela à grands cris, le suppliant de ne pas le laisser seul dans les bois où il était sûr de mourir de faim ou d'être

dévoré par une bête sauvage, mais en vain.

Peu après, deux femmes passèrent par là et attirées par ses soupirs et ses gémissements, demandèrent à l'aveugle pourquoi il pleurait.

"Vous pleureriez aussi si votre propre frère vous avait rendu aveugle pour ne pas vous donner à manger, puis vous abandonnait dans les bois."

"Ne pleure pas," dirent les deux femmes d'un ton consolant, "nous allons te donner quelque chose qui te rendra la vue."

Elles allèrent à la lisière du bois et cueillirent une plante qui poussait là. Elles en pressèrent le jus et le répandirent sur les yeux du garçon. Mais cela le fit souffrir davantage et la douleur fut si grande qu'il s'évanouit. Quand il revint à lui au bout d'un moment,

ses yeux ne lui faisaient plus mal et il voyait aussi bien qu'avant. Sa gratitude fut immense et il remercia les deux femmes du fond de son coeur. Avant de le quitter cependant, elles lui donnèrent un conseil : "Suis ce sentier jusqu'à un village où vit un roi riche et puissant. Lui aussi est aveugle. Va vers lui et redonne-lui la vue avec cette plante. Tu en seras bien récompensé."

Le garçon les remercia une fois encore et partit pour le village. Arrivé à la maison du roi, il dit à ses gardes :

"Je veux voir le maître de cette maison."

Mais les gardes ne voulurent pas le laisser passer, disant : "Tu es encore trop jeune et tu n'as pas assez de mérite pour voir notre maître."

Le garçon s'obstina et ne voulait pas se laisser renvoyer. "J'ai un remède qui lui rendra la santé," dit-il.

"Alors entre," répondirent les gardes.

Mais il avait à peine fait un pas qu'ils se saisirent et le battirent jusqu'à ce qu'il n'ait plus la force de se relever. La reine qui passait par là demanda aux gardes : "Pourquoi battez-vous ce garçon ?"

Avant qu'ils puissent répondre, le garçon cria : "Je veux être amené au roi car j'ai un remède pour ses yeux."

"Amenez-le immédiatement au roi," ordonna la reine en entendant cela et les gardes l'introduisirent auprès du roi.

"Je suis venu guérir votre cécité, Votre Majesté," dit le garçon en saluant très bas.

Le roi fut très surpris par ces mots, car il était aveugle depuis trente ans et il avait depuis longtemps perdu tout espoir de retrouver la vue. Plein de doute à l'égard d'une telle promesse, il décida cependant qu'il ne risquait rien en essayant. Le garçon dit aux gardes d'étendre un tapis sur le sol et le roi s'allongea dessus. Puis il prit une grande quantité des feuilles de la plante miraculeuse, en pressa le jus et en mit un peu dans l'un des yeux du roi. Le roi cria de douleur et les gardes se saisirent immédiatement du garçon et le battirent. Peu de temps après, la douleur passa et le roi put voir avec un oeil. La première chose sur laquelle son regard se fixa, ce fut sur les gardes battant le garçon. "Arrêtez immédiatement ! Quiconque touche à ce garçon aura la tête coupée !!"

Alors le garçon mit un peu de jus dans l'autre oeil et le roi cria encore de douleur. Encore une fois les gardes renversèrent le garçon et le battirent plus fort qu'avant. Ils l'auraient battu à mort si le roi n'avait ouvert les yeux et vu, avec les deux cette fois, ce qui se passait.

"Pourquoi battez-vous ce garçon lorsqu'il me rend la vue ? N'avais-je pas dit que personne ne devait mettre la main sur lui ?" "Nous pensions qu'il voulait vous tuer, Votre Majesté," dirent les gardes.



"Ce n'est pas vrai, Vous saviez très bien qu'il voulait me rendre la vue, mais vous préféreriez un roi aveugle qui ne pouvait voir ce que vous étiez jusqu'à présent. Aussi. comme je l'avais dit, vous aurez la tête coupée. "

Lorsque les gardes furent emmenés, le roi remercia le garçon et lui donna deux bateaux à vapeur, deux bateaux à moteur, deux maisons meublées, trente armoires pleines de vêtements, quatre chevaux et un somptueux trône royal. Il lui donna également la main de sa fille et la moitié de son royaume. Sa fille reçut une grosse somme d'argent en dot, une maison, cinq chevaux, deux servantes et cinq armoires pleines de robes. Le garçon eut aussi cinq serviteurs pour veiller sur les bateaux à vapeur. Alors ils s'embarquèrent tous pour faire un voyage sur la mer.

En montant sur la passerelle, que vit le gendre du roi sur le rivage ? son frère. Il était vêtu de haillons et portait de lourds ballots sur son dos dans la cale du bateau. Il contempla l'assemblée royale avec envie mais ne reconnut pas son jeune frère.

Ainsi le méchant avait bien gardé ses yeux mais a quand même été bien puni.

PRIERE

Seigneur, Tu as laissé en héritage à Tes disciples la précieuse richesse de l'annonce du salut... et aujourd'hui, si nous faisons partie de Ton Eglise, c'est bien parce qu'ils ont été fidèles à la mission que Tu leur as confiée : nous ne pouvons qu'être reconnaissants d'avoir reçu ce capital de vie et de T'en rendre grâce.

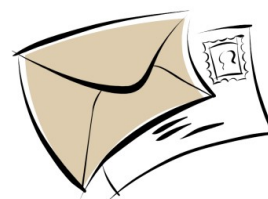
Seigneur, il nous est parfois difficile d'observer les « règles » de la vie chrétienne au milieu d'un monde tellement loin de Ta réalité, mais nous voulons nous accrocher à Ta promesse d'être continuellement avec nous : permets-nous d'y porter foi dans tous les instants où nous nous essoufflons quelque peu face aux embûches qui barrent notre route, et donne-nous la joie de triompher et de reconnaître Ta main bienfaisante !

Seigneur, nous ne savons pas toujours comment nous pouvons être à notre tour un tant soit peu missionnaires, mais remplis-nous de Ta présence et notre cœur commandera à des actes de bonté qui traduiront Ton Règne. Mais à Toi seul la gloire !

Amen.



Adresses utiles



Pasteur Jacques Lantz
Chemin Pré aux Fleurs 8
1470 Estavayer-le-Lac
031 972 33 12, 078 919 62 42

Permanence pour les services funèbres

En cas d'absence de notre pasteur, le numéro suivant vous relie avec un membre du conseil de paroisse qui vous mettra en contact avec un pasteur : **Tél : 079 368 80 83**

Notre Caissière

Mme. Erika Gisler, Schönbergstrasse 57, 3654 Gunten
Tél. 033/251 42 89 / portable : 078/861 64 01

Présidente du conseil de paroisse

Marceline Voumard, Elsterweg 4C, 3603 Thoune
Tél. 079 222 90 14
marce.voumard@bluewin.ch

Contacts (pour la mise en page)

Pierre Charpié, Chemin du Levant 147, 1005 Lausanne
Tél. 079 404 42 78,
pierrecharpie@bluewin.ch

Code IBAN de la paroisse : CH78 0900 0000 3001 9890 1

Changements d'adresse (registre et Contact) : à adresser à :
Josette von Känel, Gässli 12, 3711 Mülenen, 079 482 09 82